

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **3672** Société : **AG7285**
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : **CHIBOUB HIBATOLLAH**
 Date de naissance : **15.08.1959**
 Adresse : **Le T. laayoune n° 14 - HADDOURA - TERRADA**
 Tél. : **0661181901** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 DR KHALID HOUSSA
 1502, Bd Tariq Ben Ziad
 1er Etage Massira II Témara
 0537 60 12 13
 Date de consultation : **05/06/2023**
 Nom et prénom du malade : **CHIBOUB HIBATOLLAH** Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : **Troubles du cycle + kyste ovarien**
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.
MUPRAS 01/06/2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA** Le : **01/06/2023**
 Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05-06-23	Echographie pelvienne	350,00 D.H.s		Dr. KHALED Houria Gynécologue Obstétricienne 1502 Du Temple Ibn Ziad Tél/Fax : 05.37.70.12.13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie la Ceinture Verte Dr. EL YAKOUBI F. Zohra Av. Allal Ben Abdallah, Cité Andalousie Téle: 05.37.64.26.34 N.P.E. 102017381	05/06/23	92,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux

Dr. KHALED Houria

Gynécologue Obstétricienne
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat
Ancien Gynécologue de
l'hôpital Sidi Lahcen de Témara



دكتورة خالد حورية

طبيبة النساء والتوليد
خريجة كلية الطب
و الصيدلية بالرباط
طبيبة سابقة في
قسم أمراض النساء
بمستشفى سيدي لحسن بتمارة

05/06/2023

MLLE CHIBOUB HIBATOLLAH

LOT: A8917
EXP: 11/2025
PPV: 46,00 Dhs

LOT: A8918
EXP: 11/2025
PPV: 46,00 Dhs

44,00
• Gyselle
1 Comprimé, soir, pendant 3 cycles

• Profenid 100 mg
1 Comprimé, matin, soir PENDANT 10jours

92,00

Dr. KHALED Houria
Gynécologue Obstétricienne
1502 Bd Tariq Ibn Ziad
1ere Etage Massira II Témara
05 37 60 12 13
Dr. EL YAKOUBI F. Zohra
Pharmacie la Ceinture Verte
Dr. Allal Ben Abdellah, Cité Andalous
Av. Allal Ben Abdellah, Tel.: 05 37 64 25 84
Témara - Tel.: 05 37 64 25 84

Dr. KHALED Houria

Gynécologue Obstétricienne
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat
Ancien Gynécologue de
l'hôpital Sidi Lahcen de Témara



دكتورة خالد حورية

طبيبة النساء والتوليد
خريجة كلية الطب
و الصيدلية بالرباط
طبيبة سابقة في
قسم أمراض النساء
بمستشفى سيدى لحسن بتمارة

05/06/2023

MLLE CHIBOUB HIBATOLLAH

COMPTE RENDU D'ÉCHOGRAPHIE PELVIENNE

Échographie réalisée par voie sus pubienne.

UTÉRUS : DE TAILLE NORMAL ECHOSTRUCTURE

HOMOGENE

ENDOMÈTRE = FIN

MYOMÈTRE : NORMAL

OVAIRES kyste de l'ovaire droit de 6 cm

PAS D'ÉPANCHEMENT PELVIEN

AU TOTAL = KYSTE OVARIEN

Dr. KHALED Houria
Gynécologue Obstétricienne
1502 Bd Tariq Ibn Ziad
1er Etage Massira II, Témara
Tél/ Fax : 05 37 60 12 13
06 61 20 66 03

Dr. KHALED Houria

Gynécologue Obstétricienne
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat
Ancien Gynécologue de
l'hôpital Sidi Lahcen de Témara



دكتورة خالد حوريه

طبيبة النساء والتوليد
خريجة كلية الطب
و الصيدلية بباريس
طبيبة سابقة في
قسم أمراض النساء
بمستشفى سيدى لحسن بتمارة

05/06/2023

Facture

MLLE CHIBOUB HIBATOLLAH

Acte	Honoraire
Echo Pelvienne	350,00 Dh
Total	350,00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
350,00 Dirhams

Dr. KHALED Houria
Gynécologue Obstétricienne
1502 Bd Tariq Ibn Ziad
1er Etage Massira II, Témara
Tél/ Fax : 05 37 60 12 13 - GSM : 06 61 20 66 03

Patient

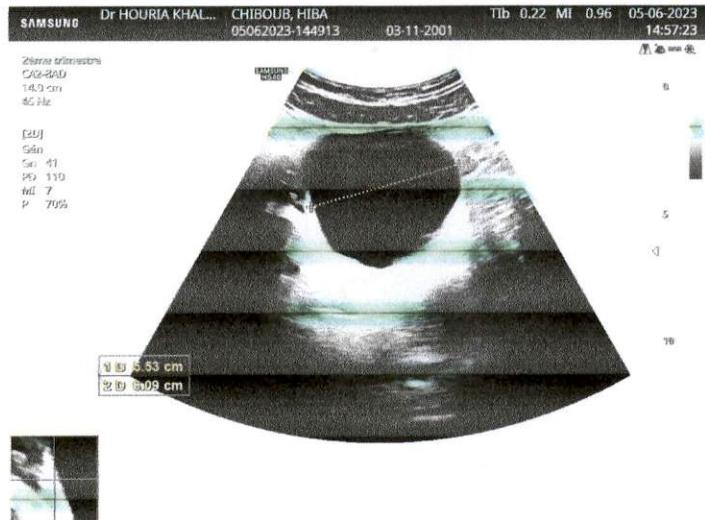
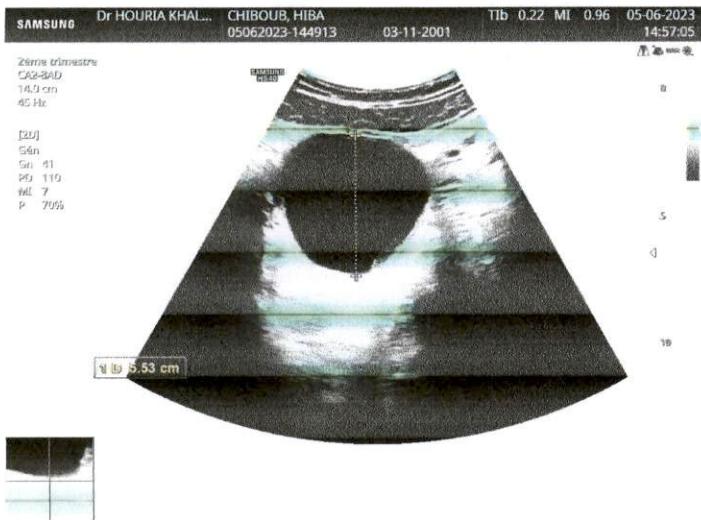
N°
Nom
D. naissance
Sexe

05062023-144913
CHIBOUB, HIBA
03-11-2001

Exam

N° d'accès
Dte exam.
Description
Opérateur

05-06-2023



{